

Communs négatifs et pratiques habitantes : un répertoire d'action pour la gouvernance des écosystèmes insulaires à risque

Negative Commons and Inhabitant Practices : An Action Directory for The Governance of Island Ecosystems at Risk

Bienes comunes negativos y prácticas de los habitantes: un directorio de acción para la gobernanza de los ecosistemas insulares en riesgo

Fabrice Sobczak



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/35761>

DOI : 10.4000/14ff1

ISSN : 1961-859X

Éditeur

Université des Antilles

Référence électronique

Fabrice Sobczak, « Communs négatifs et pratiques habitantes : un répertoire d'action pour la gouvernance des écosystèmes insulaires à risque », *Études caribéennes* [En ligne], 60-61 | Avril-Août 2025, mis en ligne le 25 juillet 2025, consulté le 25 juillet 2025. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/35761> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/14ff1>

Ce document a été généré automatiquement le 25 juillet 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Communs négatifs et pratiques habitantes : un répertoire d'action pour la gouvernance des écosystèmes insulaires à risque

Negative Commons and Inhabitant Practices : An Action Directory for The Governance of Island Ecosystems at Risk

Bienes comunes negativos y prácticas de los habitantes: un directorio de acción para la gobernanza de los ecosistemas insulares en riesgo

Fabrice Sobczak

Introduction : réparer les milieux, réinventer les communs : les ravines comme territoires de résilience

- 1 Les territoires insulaires tropicaux, notamment dans la Caraïbe, sont confrontés à une combinaison de vulnérabilités physiques, sociales et politiques qui fragilisent profondément leur équilibre socio-écologique. Ces vulnérabilités se manifestent de façon particulièrement aiguë dans les zones périurbaines informelles en expansion rapide, telles que les ravines haïtiennes, qui se trouvent au carrefour de multiples tensions : écologiques (érosion, déforestation, inondations), sociales (pauvreté, précarité foncière), et politiques (absence de services publics, gouvernance éclatée, désengagement de l'État et mainmise de groupes armés sur certains territoires).

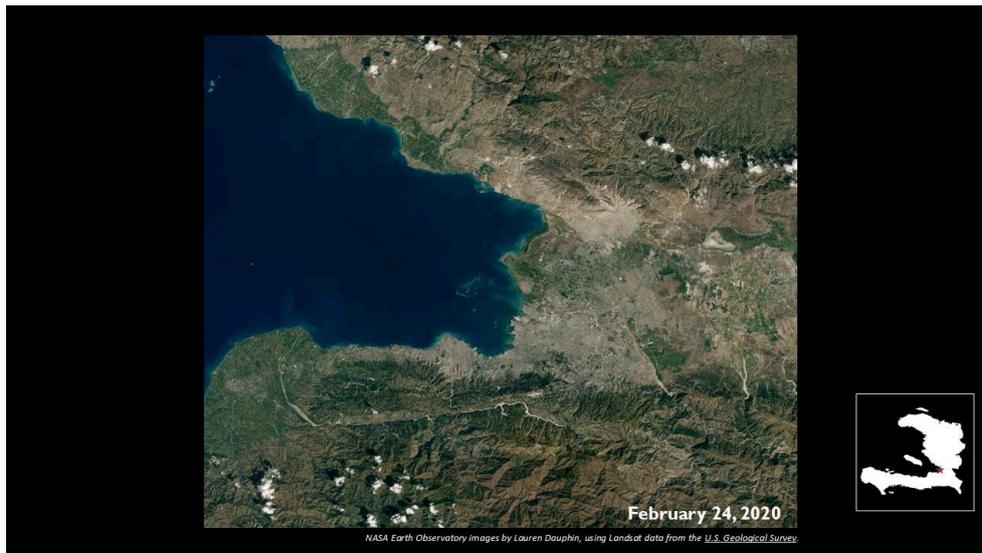
Figure 1. Quartier Jalousie depuis l'hôtel Montana, Port-au-Prince (Haïti)



Crédit : Fabrice Sobczak (2019)

- 2 Cette contribution s'inscrit également d'une réflexion amorcée lors du colloque : *Îles tropicales et biodiversité* (Université des Antilles, 2024), dans le cadre de l'axe thématique « Coviabilité : Protection, conservation, gestion, aménagement et valorisation des ressources écosystémiques insulaires ». L'objectif de cet axe était d'interroger les formes de gouvernance des milieux naturels insulaires, dans une perspective croisée entre écologie, planification et valorisation des ressources locales. L'article qui en est issu ne mobilise pas directement le cadre conceptuel de la coviabilité, mais propose une réflexion convergente, en examinant comment, dans des territoires fragiles – notamment les ravines urbanisées, certaines pratiques d'auto-organisation communautaire peuvent produire des formes de co-gestion situées des milieux dégradés, à partir d'un héritage territorial vulnérable.
- 3 Cet apport se situe ainsi dans un dialogue interdisciplinaire, à la frontière de l'urbanisme, de l'écologie politique et des études sur les communs, tout en restant ancré dans une approche de terrain situé.
- 4 Les processus d'anthropisation accélérés, liés aux dynamiques de marginalisation historique et aux crises successives (notamment le séisme de 2010), ont transformé ces ravines en espaces critiques. Territoires de relégation (Théodat 2017), ils sont en même temps des lieux de vie, d'adaptation, et parfois d'expérimentation de formes d'entraide et d'organisation locale. Cette ambivalence en fait des terrains particulièrement pertinents pour questionner les modalités contemporaines de gestion et de protection des écosystèmes insulaires.

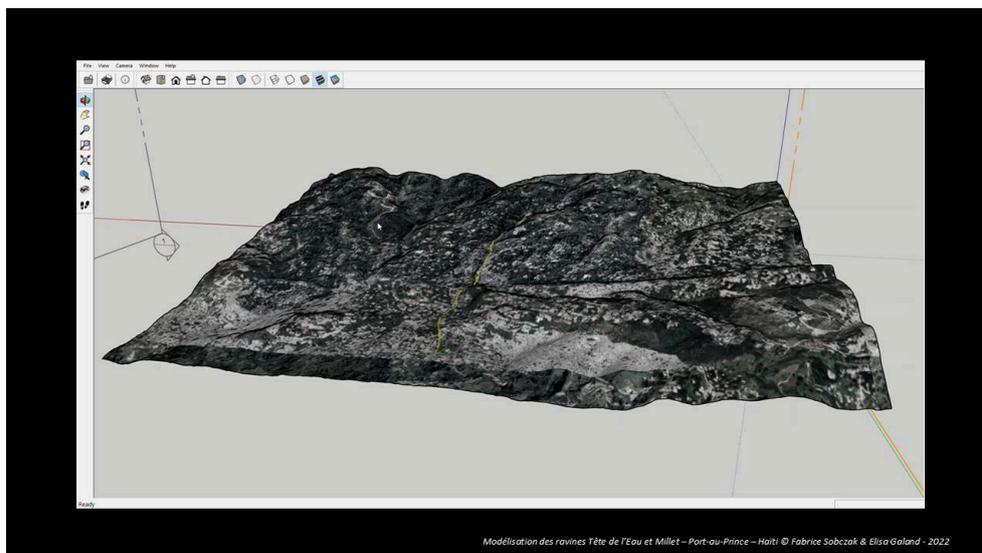
Figure 2. Port-au-Prince (Haïti)



Crédit : NASA Earth Observatory images by Lauren Dauphin, using Landsat data from the US Geological Survey (2020)

- 5 Dans cette perspective, l'article intègre le concept de « coviabilité » (Olivier Barrière *et al.* 2019), entendu ici comme un agencement contextuel entre usages sociaux, vulnérabilités partagées et milieux vivants. À rebours des approches fonctionnalistes ou technocratiques, tant en matière de gestion des risques que d'urbanisme classique, cette recherche explore comment des milieux dégradés ou marginalisés peuvent être ménagés à partir des usages, des pratiques habitantes et des dynamiques d'adaptation.
- 6 Ce sont les formes de solidarité territoriale active, souvent diffuses et informelles, qui redonnent sens à ces territoires, en particulier dans des contextes de bassin versant, où les vulnérabilités et les communs s'inscrivent dans des dynamiques hydrologiques partagées. Ces pratiques participent à une recomposition sociale et spatiale fondée sur l'expérience de terrain, la proximité, et la nécessité d'un soin collectif porté aux milieux habités.
- 7 L'approche par les communs, entendue au sens large comme processus d'institution collective fondé sur le « faire commun » selon Dardot et Laval, permet de repenser la gouvernance des territoires vulnérables à partir des pratiques habitantes. Elle ouvre un espace pour penser non seulement la gestion partagée des ressources, mais aussi la reconstitution des liens sociaux et territoriaux à partir d'une mémoire des lieux et d'une expérience collective du risque. Cette perspective prend toute sa pertinence dans les contextes où l'État est absent ou défaillant, et où la société civile doit composer avec des structures communautaires éclatées, parfois conflictuelles ou instrumentalisées (Corbet 2012).
- 8 L'article s'appuie sur l'exploration de la ravine Tête de l'Eau (Tèt Dlo) (Tèt Dlo) à Pétion-Ville, arpentée au moyen de marches hodologiques (Careri 2020) et des transects territoriaux (Tixier 2016), pour déployer une lecture spatiale attentive aux formes d'habiter, aux usages du sol, aux cheminements, et aux solidarités discrètes. Cette approche, ancrée dans l'expérience du terrain, permet d'esquisser les conditions d'une coviabilité active, où les dynamiques d'adaptation et de partage s'élaborent à même le tissu territorial.

Figure 3. Modélisation des ravines Tête de l'Eau (Tèt Dlo) (Tèt Dlo) et Millet – Port-au-Prince, Pétion-Ville (Haïti)



Crédit : Fabrice Sobczak et Elisa Galand – 2022

- 9 Il ne s'agit pas ici de proposer un modèle universel, mais d'élaborer une grille de lecture spatiale et politique, attentive aux formes d'habiter, aux ajustements locaux et aux dynamiques collectives à l'œuvre dans les territoires insulaires dits « secondarisés ». Cette expression désigne des espaces souvent relégués dans les priorités politiques, perçus comme périphériques ou résiduels, et marginalisés dans les dispositifs classiques d'aménagement et de gouvernance. Ils sont pourtant traversés par des pratiques inventives, des mémoires en actes et des formes de résistance quotidienne, qui méritent d'être reconnues comme des ressources pour une recomposition territoriale située.
- 10 Cette lecture s'inscrit dans le sillage des réflexions d'Édouard Glissant (2012), pour qui les îles ne sont pas des marges passives, mais des espaces-monde, producteurs de sens, de relations et de récits autres, trop souvent tenus à distance des cadres normatifs dominants (Glissant 2012).

1. Territoires informels, ravines et héritages négatifs : le cas de la ravine Tête de l'Eau (Tèt Dlo, Haïti)

- 11 Située à la lisière entre les quartiers urbanisés de Pétion-Ville et les marges des mornes à forte pente, la ravine Tête de l'Eau (Tèt Dlo) constitue un observatoire privilégié des dynamiques de territorialisation informelle, d'exposition aux risques hydrologiques, et d'adaptations habitantes en contexte d'incertitude. Progressivement occupée depuis les dernières décennies du xx^e siècle, selon les dynamiques observées sur le terrain et les récits collectés auprès des habitants, elle concentre aujourd'hui un habitat dense, auto-construit, structuré par une économie de la débrouille et des arrangements fonciers souvent précaires.
- 12 L'occupation de cet espace révèle un processus de sédimentation territoriale, au sens d'une accumulation d'usages (flux de circulation, lavoir, marché de gros), de formes

construites et de mémoires de l'habiter qui produisent une épaisseur spatiale singulière (Di Méo, Pitte 2001), prenant, à l'image du terrain où les couches d'alluvions sont visibles, une forme de processus de sédimentation socio-spatiale. Il ne s'agit pas d'une urbanisation désordonnée ou aléatoire, mais d'un agencement situé, structuré par des logiques de nécessité, d'usage et d'ajustement au terrain. Ce processus se manifeste par l'apparition progressive d'installations sommaires, de cheminements improvisés et de micro-ouvrages de protection contre les inondations et les mouvements de terrain, réalisés de manière non coordonnées.

Figure 4. La ravine Tête de l'Eau (Tèt Dlo) en amont du marché. Sédimentation socio-spatiale



Crédit : Fabrice Sobczak (2022)

- 13 Parmi les formes d'adaptation inventives observées dans cette ravine : de petits barrages réalisés à partir de pierres locales, des soutènements de fortune sous forme de sacs de riz remplis de gravats, et des murets rudimentaires destinés à canaliser ou détourner les écoulements d'eau. Ces gestes modestes, mais répétés, constituent une forme d'agir collectif diffus. Ils signalent un savoir-faire local discret, souvent invisible aux yeux des institutions, mais essentiel à la résilience quotidienne. Ce mode d'agir, fragmentaire, mais ancré dans le vécu, peut être rapproché de la notion de *géo-care* (Lussault 2024), entendue comme un soin porté aux territoires à travers les pratiques ordinaires d'habitation et de maintien en usage. Mais il coexiste avec des pratiques moins structurées, comme le déboisement, le rejet de déchets ou l'accumulation de gravats.
- 14 Ces pratiques témoignent d'un effort de cohabitation avec le risque, dans une logique de gestion par les moyens du bord. Elles permettent aussi de faire lien entre des habitants qui, bien que souvent organisés autour de configurations communautaires mouvantes, développent une culture partagée du danger, de la réparation et de l'ajustement. En ce sens, la ravine Tête de l'Eau (Tèt Dlo) s'inscrit dans une logique de co-construction territoriale, où l'espace n'est pas seulement subi, mais progressivement façonné par les circulations, les pratiques, les alliances de voisinage (Sobczak 2024).
- 15 Comme l'a montré Alice Corbet (2012) à propos de Canaan, les formes de vie collective en Haïti ne s'inscrivent pas nécessairement dans des structures stables, mais dans des

arrangements souples, activés en contexte de tension ou d'urgence. Il en va de même à Tête de l'Eau (Tèt Dlo), où les figures d'entraide, les relais religieux, les embryons associatifs ou les jeunes mobilisés dans les actions du quotidien composent un tissu relationnel précaire, mais agissant. C'est dans ces interstices que pourrait émerger une forme de Commun situé.

- 16 Enfin, la lecture méthodologique, par les transects (Pousin *et al.*, 2016) et l'observation hodologique (Careri 2020), révèle les interactions entre formes bâties, flux d'eau et rythmes de vie. Ce territoire ne relève pas du résiduel, mais porte en lui les traces d'une mise en commun possible.

Figure 5. Ravine Tête de l'Eau (Tèt Dlo), Pétiön-Ville (Haïti), le lavoir en amont du marché



Crédit : Fabrice Sobczak (2022)

- 17 La ravine devient alors un territoire-trace, une coupe active du territoire où se rencontrent la mémoire des lieux, les tensions d'usage et les potentiels de recomposition sociale (Magnaghi 2017). Elle n'est pas un simple résidu périurbain, mais un lieu de vie à part entière, un espace des Possibles, à condition de le lire dans sa complexité et sa capacité à accueillir des formes de mise en commun improvisées.

2. Vers une gouvernance par les Communs dans les territoires insulaires à risque

- 18 À partir des formes d'appropriation observées dans la ravine Tête de l'Eau (Tèt Dlo), se pose la question de leur émergence possible en tant que Communs. La reconnaissance de ces pratiques ordinaires comme éléments structurants d'une gouvernance locale est une condition essentielle pour dépasser la fragmentation actuelle des politiques d'aménagement. En l'absence d'un cadre de gestion structurant et d'une présence étatique continue, les habitants s'engagent souvent dans des processus d'organisation révélateurs de régulations locales émergentes, élaborées en réponse aux carences institutionnelles (Ostrom, Baechler 2010).

- 19 Cette gouvernance, bien que difficile à documenter de manière systématique en raison des aléas et discontinuités rencontrés sur le terrain, semble parfois reposer sur des règles d'usage implicites, la médiation de figures locales (chefs de zone, groupes religieux, associations de jeunes) et des formes de coordination émergentes activées dans des situations de crise ou de gestion immédiate du danger. Il ne s'agit toutefois que d'hypothèses de travail, issues d'observations fragmentaires, et non de résultats consolidés. Ce que laisse entrevoir la ravine, par moments, c'est la possibilité de compositions sociales souples mêlant logiques coutumières, solidarités habitantes et interventions extérieures épisodiques. Dans cette configuration incertaine, la ravine peut apparaître comme un espace de négociation en devenir, où les normes d'usage se bricolent, se contestent ou se superposent selon les rapports de force, les ressources disponibles, et les mémoires conflictuelles ou partagées du lieu.
- 20 Dans ce cadre, la perspective des communs permet de dépasser les oppositions classiques entre ce qui est institué et ce qui relève de pratiques autonomes : il ne s'agit pas de régulariser une situation perçue comme illégitime, mais de reconnaître une compétence habitante, une capacité de faire territoire à partir de l'expérience du risque, de l'ajustement quotidien et du partage situé.
- 21 Selon Pierre Dardot et Christian Laval (2014), le Commun ne se limite pas à une ressource ou à une modalité de gestion, mais désigne une dimension constitutive de la vie sociale, un principe actif de solidarité et de coopération entre les individus. Cette dimension peut émerger de manière informelle, autonome, parfois en rupture avec l'État centralisé ou les formes de hiérarchie institutionnelle. Elle est particulièrement opérante dans les contextes de défaillance institutionnelle comme en Haïti, mais elle permet aussi l'émergence de pratiques institutantes, portées par les habitants eux-mêmes, et révélatrices de nouvelles manières d'habiter et de faire territoire. Ces formes d'organisation, souvent issues de pratiques habitantes non reconnues, permettent de recomposer collectivement le territoire par le bas dans des espaces délaissés par les politiques publiques (Dardot, Laval 2014).
- 22 Dans cette ligne, le concept de communs négatifs proposé par Alexandre Monnin (2020) permet d'aller plus loin : il invite à regarder les risques non plus uniquement comme des menaces à gérer ou à fuir, mais comme des héritages territoriaux collectifs souvent indésirables qu'il s'agit de prendre en charge, de requalifier, voire de transformer. Ces communs négatifs, matériels (ravines instables, réseaux d'eau saturés, pollutions résiduelles) ou immatériels (traumatismes, vulnérabilités partagées), forment le socle paradoxal d'une possible mise en commun, dès lors qu'ils affectent collectivement un territoire et mobilisent des savoirs, des pratiques et des solidarités locales.
- 23 Ce cadre permet de penser une gouvernance élargie, fondée sur la reconnaissance des interrelations systémiques entre territoires, vivants et collectifs humains, même éloignés ou non reliés institutionnellement. Il s'agit alors d'envisager le risque comme vecteur de recomposition sociale, comme déclencheur potentiel de nouvelles alliances, de formes de mutualisation du soin territorial et de pratiques collectives en faveur d'écosystèmes résilients.
- 24 Ce cadre théorique croise les apports d'Ostrom sur la gouvernance collective, de Monnin sur les communs négatifs et de Dardot & Laval sur les pratiques institutantes, fondée sur l'auto-organisation, la coopération et le faire ensemble. En croisant ces approches, la recherche propose un cadre théorique et pratique visant à faire émerger ces communs à partir des héritages à risque, dans une perspective où les interactions

entre vivants humains et non humains sont intégrées dans une stratégie de restauration territoriale et d'amélioration des conditions de vie. Le commun négatif n'est donc pas à transformer, mais à reconnaître comme point d'appui pour instituer une gouvernance située et partagée.

- 25 Cela suppose d'accepter la conflictualité du commun, sa dimension politique, et la possibilité de le faire émerger depuis les marges, au plus près des pratiques habitantes.
- 26 C'est dans cette perspective que s'inscrit l'extension de la recherche aux territoires de la Guadeloupe et de la Martinique, en collaboration avec l'Université des Antilles. Ce déploiement vise à comparer les dynamiques de mise en commun à l'œuvre dans d'autres territoires vulnérables, soumis à des configurations institutionnelles différentes, mais marqués eux aussi par l'exposition aux risques et les logiques d'adaptation locale.
- 27 Ces configurations héritées peuvent être perçues comme des contraintes, mais deviennent, lorsqu'elles sont travaillées collectivement, des points d'appui pour la résilience territoriale. Aussi, elles rejoignent l'idée de Monnin selon laquelle les communs négatifs peuvent catalyser des dynamiques collectives (Sobczak, Devillet, Pressoir 2024).
- 28 En ce sens, les communs ne désignent pas ici une solution institutionnelle toute faite, mais un cadre d'analyse permettant de révéler les agencements locaux. Cette perspective rejoint également les réflexions de l'architecte Jorge Jáuregui, qui revendique la nécessité d'une relecture de l'urbanisme à partir des marges (Jáuregui 2005). Il insiste notamment sur l'importance de reconnaître les formes d'organisation informelles comme des dynamiques urbaines légitimes. Celles-ci sont capables de produire du territoire, des règles et une vie collective, constituant ainsi un levier pour une transformation des lieux urbanisés portée par le bas.
- 29 Dans cette perspective, il s'agit de porter attention aux formes d'agir collectif qui émergent dans les situations de vulnérabilité, en valorisant les possibilités d'un aménagement sensible, fondé sur le soin territorial, la reconnaissance des savoirs situés et la capacité des habitants à composer avec les fragilités de leur environnement.
- 30 Le cadre théorique proposé vise à faire émerger des communs négatifs à partir de risques partagés, progressivement conscientisés à travers l'expérience quotidienne du lieu. Ces communs, ancrés dans des héritages tels que les inondations, les instabilités géologiques, les crises sanitaires ou le désengagement institutionnel, ne sont pas envisagés comme des anomalies à effacer, mais comme des supports d'organisation territoriale.
- 31 Ils ouvrent la voie à une montée en capacité locale et prennent une forme hybride, entre contrainte et ressource, dans laquelle le risque devient catalyseur de recomposition socio-écologique.
- 32 Dans ces contextes, les interactions entre humains, milieux et systèmes techniques ne relèvent pas encore d'un agencement stabilisé, mais elles dessinent les conditions d'un « ménagement » du territoire à venir appuyé sur les pratiques habitantes, les ajustements fins, et les gestes du quotidien.
- 33 Le commun négatif n'est donc pas à effacer, mais à reconnaître comme point d'appui pour instituer une gouvernance ancrée, située et partagée, qui prenne en compte la matérialité des risques et les formes d'habiter dans leur complexité.

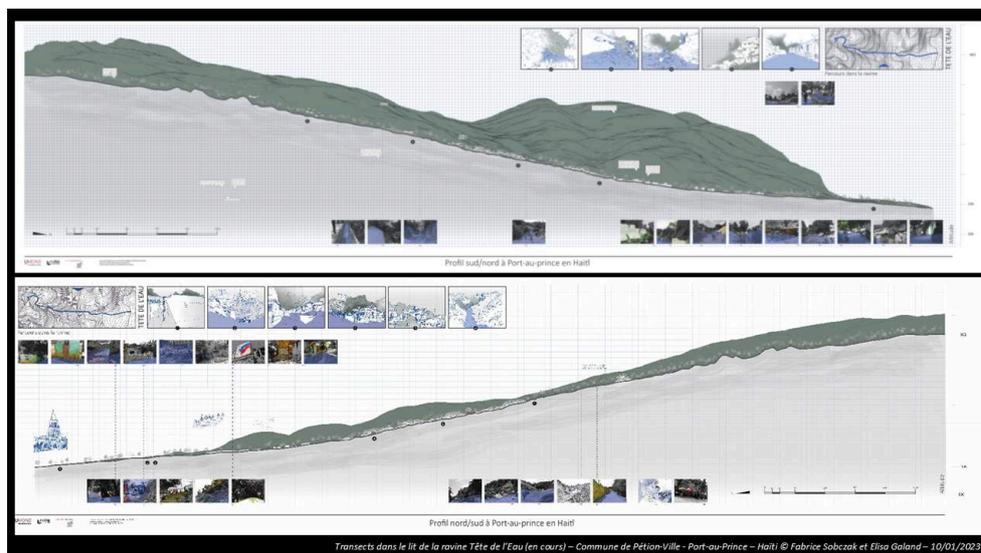
3. Cadre méthodologique : fabrique informelle du lieu et pratiques habitantes

- 34 Cette section présente les choix méthodologiques adoptés pour comprendre la manière dont se fabrique, en dehors des cadres urbanistiques institués, un rapport au lieu dans les territoires informels et vulnérables. À travers une démarche située, inductive et ancrée dans les pratiques habitantes, l'analyse se construit à partir des dynamiques de terrain : usage du sol, réponses spontanées au risque, récits de mémoire, formes de régulation collective. En s'éloignant d'une lecture strictement fonctionnelle ou institutionnelle des espaces, cette approche cherche à rendre visibles les dynamiques fines de fabrication du lieu : micro-aménagements, circulations discrètes, ajustements du quotidien, autant de traces d'un agir collectif diffus, parfois précaire, mais résolument territorial.

3.1. Transects et observation hodologique : arpenter les territoires en crise

- 35 Les transects, tels que pensés par Patrick Geddes à la fin du XIX^e siècle, dans sa tentative de relier l'observation géographique à la compréhension des formes de vie urbaine et rurale, et réinterprétés par Nicolas Tixier (2016) comme outil de traversée critique des territoires, constituent un pivot central de cette démarche. Ils permettent de traverser les territoires selon des coupes transversales, révélant les continuités et discontinuités spatiales, les usages différenciés, les formes d'habitat, les infrastructures et les éléments naturels. Cette méthode offre une lecture en profondeur des interactions entre les composantes physiques et sociales du territoire.

Figure 6. Transects dans le lit de la ravine Tête de l'Eau (Tèt Dlo) (en cours), Pétiion-Ville (Haïti)



Source : Fabrice Sobczak et Elisa Galand (2023)

- 36 Parallèlement, l'observation hodologique, telle que développée par Careri (2020), consiste en des marches exploratoires suivant les cheminements quotidiens des habitants. Elle vise à saisir l'expérience vécue des lieux, les perceptions du risque, les

pratiques d'adaptation et les formes de sociabilité. Cette approche sensible permet de restituer la complexité des territoires informels et de mettre en lumière les logiques d'appropriation et de transformation de l'espace.

Figure 7. Observation hodologique, arpentage et géolocalisation à ravine Tête de l'Eau (Tèt Dlo) à Pétiion-Ville (Haïti)



Source : Fabrice Sobczak

3.2. Transects partagés et entretiens situés : co-construire une lecture habitante du territoire

- 37 Le transect est mobilisé ici comme outil d'exploration collective, permettant de parcourir un territoire de manière transversale en impliquant les habitants dans l'identification des éléments significatifs de leur environnement : zones à risque, circulations de l'eau, formes de vie quotidienne, infrastructures improvisées, lieux d'attache et de sociabilité.
- 38 Plus qu'un simple relevé spatial, le transect devient un support narratif et sensible, qui révèle les perceptions croisées du territoire. Il valorise les savoirs situés et les expériences vécues, tout en ouvrant la possibilité d'un dialogue entre les pratiques habitantes et les enjeux de gouvernance des risques.
- 39 Des entretiens semi-directifs sont également conduits auprès d'une diversité d'acteurs : habitants, leaders communautaires, représentants d'associations, agents institutionnels, etc. Ils visent à recueillir les récits de vie, les perceptions des risques, les stratégies d'adaptation et les formes d'organisation collective. Ces entretiens permettent de contextualiser les observations de terrain et d'approfondir la compréhension des dynamiques sociales à l'œuvre.

3.3. Une posture réflexive et critique

- 40 L'ensemble de cette démarche méthodologique repose sur une lecture critique et située des territoires. Elle s'inspire des travaux d'Henri Lefebvre (1974) sur la production de

l'espace (Lefebvre 1974) et le droit à la ville (Lefebvre *et al.*, 2009), en tant que revendication collective d'un accès actif à l'espace urbain, y compris dans ses formes marginales ou informelles.

- 41 Ces concepts permettent de penser les pratiques habitantes comme des actes politiques, contribuant à la fabrication du territoire au-delà des normes instituées ou des dispositifs d'aménagement formels. Cette perspective ouvre la voie à une reconnaissance des formes d'habiter invisibilisées, souvent reléguées hors du champ des politiques publiques.
- 42 Elle mobilise également les réflexions de Jorge Jáuregui (2005), qui défend une lecture contextuelle et sensible des territoires populaires, notamment à travers son travail dans les favelas brésiliennes. Son approche, qui intègre les dynamiques sociales, la morphologie urbaine et les pratiques informelles dans un projet d'urbanisme relationnel, offre un cadre opératoire pertinent pour penser les marges non pas comme des zones déficitaires, mais comme des espaces porteurs de savoirs, de formes de régulation et de capacité à instituer du commun (Jáuregui 2005).
- 43 Par ailleurs, la recherche intègre une dimension participative en impliquant activement les étudiants de l'Université d'État d'Haïti (UEH) et de l'Université des Antilles (Martinique et Guadeloupe) dans les travaux de terrain. Ces étudiants participent à des initiatives locales d'entraide, à rapprocher du *konbit* en Haïti et du *koudmen* en Martinique et en Guadeloupe, un système d'entraide issu du monde rural antillais, où le collectif est mobilisé pour répondre à des défis communs (Corbet 2012). Leur engagement assure une continuité du travail de terrain dans le temps et favorise l'établissement de relations de confiance avec les communautés locales, grâce à une présence régulière et des échanges soutenus.

Figure 8. L'équipe d'URBATeR (UEH-UMONS-ULIEGE) dans le cadre d'un *konbit* à Ravine Tête de l'Eau (Tèt Dlo) à Pétiion-Ville (Haïti)



Source : Fabrice Sobczak (2022)

- 44 Ce mode d'organisation inspire également des travaux de terrain qui devraient permettre la mise en œuvre de microprojets liés à la protection contre les risques d'inondation et de faire émerger une forme de système d'entraide territoriale. L'objectif à terme est de co-construire avec les habitants des micro-ouvrages collaboratifs destinés à atténuer les inondations, intégrant ainsi les principes de la recherche participative. Cette approche considère les habitants non pas comme de simples sources de données, mais comme des partenaires actifs de la recherche, contribuant à la production de connaissances et à la mise en œuvre de solutions adaptées à leurs besoins et à leur environnement.

4. Discussion : vers une reconnaissance des communs négatifs comme leviers de recomposition territoriale

4.1. Les communs négatifs : entre héritage à risque et ressource pour la résilience

- 45 Les terrains explorés, notamment la ravine Tête de l'Eau (Tèt Dlo) en Haïti, montrent que les risques hydrologiques, les déchets accumulés ou les dispositifs précaires d'autoconstruction ne sont pas uniquement des marqueurs de vulnérabilité.
- 46 Du point de vue de l'architecte et de l'urbaniste, ils apparaissent aussi comme des matières spatiales et sociales, autour desquelles peuvent se structurer des pratiques collectives d'adaptation, de réappropriation du territoire et de gestion diffuse. Ces fragilités ancrées dans l'espace, lorsqu'elles sont reconnues et mobilisées par les pratiques habitantes, peuvent devenir des leviers de résilience communautaire.
- 47 Cette lecture rejoint les travaux de Monnin (2020), qui invite à considérer les communs négatifs comme des catalyseurs de dynamiques collectives, élargissant la notion de commun au-delà des ressources naturelles ou fonctionnelles, pour y inclure ce qui, à première vue, semble inutilisable ou dangereux – mais qui devient partageable dès lors qu'il est situé, vécu, habité.
- 48 En désignant ces passifs territoriaux – déchets, pollutions, inondations, fragilités structurelles – comme enjeux collectifs, les communs négatifs invitent à redéfinir les formes de solidarité et d'engagement territorial.
- 49 Monnin insiste sur le fait que ces communs, bien qu'indésirables, permettent de rendre visibles les interdépendances entre territoires, entre groupes sociaux, mais aussi entre humains et milieux. Ils invitent à dépasser une logique strictement localisée de la gestion du risque, pour construire une gouvernance élargie, incluant des communautés parfois non connectées a priori, mais concernées par les mêmes héritages (Monnin 2021).
- 50 En mobilisant les concepts développés par Elinor Ostrom sur la gouvernance participative des ressources partagées, et ceux d'Alexandre Monnin sur les communs négatifs, cette recherche propose un cadre d'analyse qui croise les logiques d'appropriation collective, de résilience et de transformation des milieux habités.
- 51 Il s'agit moins d'imposer des modèles de gestion que de rendre visibles des formes de mise en commun déjà à l'œuvre dans l'épaisseur des pratiques territoriales. Plutôt que d'imposer un modèle prédéfini, il s'agit de révéler des pratiques de mise en commun construites à partir de situations contraintes (pollutions, risques hydrologiques, désorganisation foncière), transformées en leviers de recomposition locale.
- 52 Ce cadre théorique met ainsi en relation les dimensions matérielles, sociales et écologiques du territoire, dans une perspective de restauration des milieux et d'amélioration des conditions de vie à partir des pratiques habitantes elles-mêmes.

4.2. La gouvernance polycentrique : une réponse adaptée aux contextes de précarité

- 53 La notion de gouvernance polycentrique, telle que formulée par Elinor Ostrom (1990), constitue une entrée pertinente pour penser les formes de coordination actives, mais non centralisées observables dans les territoires vulnérables.
- 54 Il ne s'agit pas d'y projeter un schéma formel de gestion, mais de reconnaître des dynamiques de négociation contextuelle et spatialisée, portées par des acteurs locaux aux légitimités diverses – figures de quartier, groupes religieux, jeunes mobilisés, associations de voisinage.
- 55 Ces formes de coordination, souvent activées par l'urgence ou la menace, traduisent une capacité d'ajustement située, fondée sur des règles d'usage implicites et des médiations sociales ponctuelles. Elles ne se substituent pas à un État défaillant, mais construisent des agencements hybrides entre logiques coutumières, solidarités habitantes et interventions extérieures.
- 56 La ravine devient alors un espace de négociation, où les normes se redéfinissent en fonction des rapports de force, des enjeux techniques (réponses face aux inondations et glissements de terrain, problématique de la gestion des déchets), et des histoires partagées du lieu. Ces configurations méritent d'être analysées comme des leviers de recomposition territoriale, dans une logique de subsidiarité, de proximité et de fabrique locale des règles.

4.3. Vers une requalification des territoires informels en favorisant l'émergence du commun

- 57 Les pratiques observées dans les ravines haïtiennes et les territoires antillais étudiés montrent que l'institution du commun, telle que conceptualisée par Dardot et Laval (2014), peut émerger dans des contextes de précarité et de marginalité. Ces formes d'organisation, souvent auto-instituées, traduisent une capacité à organiser collectivement l'espace à partir de la contrainte. Ces formes d'organisation situées, bien que non reconnues officiellement, traduisent une capacité des habitants à produire du territoire à partir de leurs savoirs, de leurs pratiques quotidiennes et des vulnérabilités affrontées.
- 58 Cette transformation territoriale passe par la reconnaissance des savoirs situés et des pratiques habitantes comme des composantes essentielles de la fabrique du territoire. Elle suppose également une relecture des espaces informels, non comme des zones à effacer, mais comme des lieux d'invention sociale, de régulation spontanée et de production de normes enracinées dans l'usage.
- 59 C'est à partir de ces dynamiques discrètes, mais structurantes, qu'il devient possible d'imaginer des trajectoires d'aménagement plus équilibrées, sensibles et soutenables, en lien avec les milieux et les formes d'habiter qui les traversent.

Conclusion

- 60 Cette recherche propose un répertoire d'actions ancrées dans les réalités du terrain, plutôt qu'un modèle généralisable. Elle s'ancre dans une démarche où les communs, et en particulier les communs négatifs, ainsi que la notion de résilience territoriale, constituent les fils directeurs de l'analyse. Ces notions sont mobilisées non comme des slogans, mais comme des outils critiques, capables de saisir les dynamiques de cohabitation avec le risque, d'organisation locale, et de recomposition des liens entre société et milieu.
- 61 À partir des ravines haïtiennes ou des réseaux hydrographiques guadeloupéens et martiniquais, cette recherche explore des formes de résilience ancrées dans les pratiques ordinaires, les solidarités diffuses, et des micro-interventions souvent invisibles. Le regard d'architecte-urbaniste permet de décrypter les formes spatiales et sociales à l'œuvre, grâce à des outils sensibles comme les transects ou l'observation hodologique, ancrés dans l'expérience partagée du terrain.
- 62 Enfin, le projet d'amorce de l'ARES engage un dialogue entre la Caraïbe et la Belgique pour tester la portée de ces principes dans des contextes variés de précarité territoriale, d'urbanisation régulée ou informelle dans un contexte de crise environnementale et sociale. Elle réaffirme que les communs et la résilience ne sont pas des données fixes, mais des processus à co-construire et que les architectes et urbanistes, loin d'imposer des formes, peuvent contribuer à les révéler, les accompagner, et les ancrer dans des milieux habités.
- 63 Ce faisant, cette recherche propose une contribution à la fabrique d'une pensée territoriale critique, ancrée et engagée, née de l'écoute des marges, de l'expérience de terrain et attentive aux formes de vie qui résistent, inventent et instituent, loin des cadres normatifs dominants.

BIBLIOGRAPHIE

- Bonnet, E., Landivar, D. et Monnin, A. (2021). *Héritage et fermeture : une écologie du démantèlement*. Paris, Éditions Divergences.
- Careri, F. (2020). *Walkscapes : la marche comme pratique esthétique*. 2^e éd. actualisée et augmentée. Arles, Actes Sud. Babel, 1669.
- Corbet, A. (2012). *Approche communautaire en Haïti : décryptage de la notion de « communautés » et recommandations*. Port-au-Prince, Haïti : Groupe URD (Urgence – Réhabilitation - Développement). https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Full_Report_4425.pdf
- Dardot, P. & Laval, C. (2014). *Commun : essai sur la révolution au XXI^e siècle*. Paris : La Découverte.
- Di Méo, G. & Pitte, J.-R. (2001). *Géographie sociale et territoires*. Paris, Nathan Université.
- Glissant, E. (2012). *Poétique III : Poétique de la relation*. Nachdr. Paris, Gallimard.

- Jáuregui, J.M. (2005). Brésil, un urbanisme pour « la ville informelle ». *Urbanisme*, 345 : 26-30.
- Lefebvre, H., Deulceux, S., Hess, R. & Weigad, G. (2009). *Le droit à la ville*. Paris, Economica, Anthropos.
- Lefebvre, H. (1974). « *La production de l'espace* », *L'Homme et la société*. 31(1) : 5– 32. DOI 10.3406/homso.1974.1855.
- Lussault, M. (2024). *Cohabitions ! Pour une nouvelle urbanité terrestre*. Paris, Éditions du Seuil. La couleur des idées.
- Magnaghi, A. (2017). *La conscience du lieu*. Paris, Eterotopia Editions.
- Ostrom, E. & Baechler, L. (2010). *Gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources naturelles*. Bruxelles, De Boeck.
- Pousin, F., Marco, A., Bertaudière-Montès, V., Barthélémy, C. et Tixier, N. (2016). « Le transect : outil de dialogue interdisciplinaire et de médiation », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*. HS. 24. DOI 10.4000/vertigo.17372
- Sobczak, F. (2024). « Communs et ravines solidaires en Haïti, les facteurs informels d'une co-construction territoriale », dans Dehoorne, O, Aragon Falomir, J., et K. Jadotte Bouchereau (dir.), *La fabrique urbaine de la ville caribéenne*. Presse Universitaires des Antilles, Guadeloupe, Espace, territoires et sociétés : 273-296.
- Sobczak, F., Devillet, G. & Pressoir, F-T. (2024). *Projet d'amorce ARES - Communs et gouvernance partagée pour repenser les dynamiques informelles : Regards croisés sur la Résilience face aux inondations entre la Caraïbe et la Belgique*. Belgique, ARES.
- Théodat, J-M. (2017). *Des décombres et des hommes : chroniques de la vie quotidienne en Haïti après le 12 janvier 2010*. Haïti, Éditions de l'Université d'État d'Haïti.
- Tisseron, S. (2021). *La résilience*. 7e éd. mise à jour. Paris : PUF. Que sais-je ?, n° 3785.
- Tixier, N. (2016). « Le transect urbain. Pour une écriture corrélée des ambiances et de l'environnement », dans Barles, S. et Blanc, N. (dir.), *Écologies urbaines. Sur le terrain*. Economica-Anthropos. : 130– 148. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01518091>

RÉSUMÉS

Les territoires insulaires caribéens font face à des crises socio-écologiques multiples, où les milieux dits « résiduels » – comme les ravines urbanisées – cristallisent des formes d'appropriation conflictuelle, de marginalisation urbaine et d'exposition accrue aux risques. À partir d'une recherche menée sur plusieurs terrains (Haïti, Martinique, Guadeloupe), cet article examine comment certaines pratiques locales d'adaptation et d'auto-organisation peuvent préfigurer une gouvernance territoriale alternative, fondée sur l'émergence de communs négatifs (Bonnet, Landivar, Monnin 2021). Ces communs, issus d'héritages territoriaux fragilisés, peuvent initier des dynamiques de résilience partagée, à condition de s'ancrer dans des formes locales de régulation et de soin apporté au territoire.

Cet article s'inscrit dans le prolongement d'une communication présentée lors du colloque *Îles tropicales et biodiversité* (Université des Antilles, 2024), dans le cadre de l'axe « Coviabilité : protection, conservation et valorisation des ressources écosystémiques insulaires ». Sans mobiliser directement le concept de coviabilité, il propose une lecture complémentaire des enjeux de cohabitation entre milieux et sociétés, à partir des dynamiques de communs et de résilience situées.

L'approche méthodologique mobilise les transects (Tixier 2016), l'observation hodologique (Careri 2020) ainsi que les réflexions de Michel Lussault sur la vulnérabilité comme condition partagée et sur la nécessité d'un « géo-care », pour penser des formes situées de résilience. L'article interroge la possibilité d'instituer une gouvernance territoriale sensible aux milieux et aux usages, au-delà des approches techniques de la gestion du risque. Cette recherche interroge ainsi les conditions de construction d'une gouvernance territoriale ancrée, capable de répondre à la complexité des environnements insulaires fragilisés.

The Caribbean island territories are facing multiple socio-ecological crises, where the so-called "residual" environments – such as urbanized gullies – crystallize forms of conflicting appropriation, urban marginalization and increased exposure to risks. Based on research conducted in several fields (Haiti, Martinique, Guadeloupe), this article examines how certain local practices of adaptation and self-organization can prefigure an alternative territorial governance, based on the emergence of negative commons (Bonnet, Landivar, Monnin 2021). These commons, resulting from weakened territorial legacies, can initiate shared resilience dynamics, provided they are anchored in local forms of regulation and care for the territory.

This article is an extension of a communication presented at the Tropical Islands and biodiversity symposium (University of the West Indies, 2024), as part of the axis "Coviability: protection, conservation and enhancement of island ecosystem resources". Without directly mobilizing the concept of coviability, it proposes a complementary reading of the issues of cohabitation between environments and societies, based on the dynamics of commons and local resilience.

The methodological approach mobilizes transects (Tixier 2016), methodological observation (Careri 2020) as well as Michel Lussault's reflections on vulnerability as a shared condition and on the need for a "geo-care", to think of located forms of resilience. The article questions the possibility of establishing a territorial governance sensitive to environments and uses, beyond technical approaches to risk management. This research thus questions the conditions for the construction of an anchored territorial governance, capable of responding to the complexity of fragile island environments.

Los territorios insulares del Caribe enfrentan múltiples crisis socioecológicas, donde los llamados entornos "residuales", como los barrancos urbanizados, cristalizan formas de apropiación conflictiva, marginación urbana y mayor exposición a riesgos. A partir de investigaciones realizadas en varios campos (Haití, Martinica, Guadalupe), este artículo examina cómo ciertas prácticas locales de adaptación y autoorganización pueden prefigurar una gobernanza territorial alternativa, basada en el surgimiento de bienes comunes negativos (Bonnet, Landivar, Monnin 2021). Estos bienes comunes, resultantes de legados territoriales debilitados, pueden iniciar dinámicas de resiliencia compartidas, siempre que estén ancladas en formas locales de regulación y cuidado del territorio.

Este artículo es una extensión de una comunicación presentada en el simposio de Islas Tropicales y biodiversidad (Universidad de las Indias Occidentales, 2024), como parte del eje "Coviabilidad: protección, conservación y mejora de los recursos de los ecosistemas insulares". Sin movilizar directamente el concepto de coviabilidad, propone una lectura complementaria de los temas de convivencia entre entornos y sociedades, a partir de la dinámica de los bienes comunes y la resiliencia local.

El enfoque metodológico moviliza transectos (Tixier 2016), observación metodológica (Careri 2020) así como las reflexiones de Michel Lussault sobre la vulnerabilidad como condición compartida y sobre la necesidad de un "geocuidado", para pensar en formas localizadas de resiliencia. El artículo cuestiona la posibilidad de establecer una gobernanza territorial sensible a los entornos y usos, más allá de los enfoques técnicos de la gestión de riesgos. Esta investigación cuestiona así las condiciones para la construcción de una gobernanza territorial anclada, capaz de responder a la complejidad de los frágiles entornos insulares.

INDEX

Palabras claves : bienes comunes, coviabilidad, resiliencia-barrancos, territorios informales, ecosistemas insulares, riesgos hidrológicos, transectos

Keywords : commons, coviability, resilience, gullies, informal territories, island ecosystems, hydrological risks, transects

Mots-clés : communs, coviabilité, résilience, ravines, territoires informels, écosystèmes insulaires, risques hydrologiques, transects

Index géographique : Haïti

AUTEUR

FABRICE SOBCZAK

Architecte et enseignant à la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons (UMONS, Belgique), membre de l'équipe URBATeR (Université de Mons, Université de Liège et l'Université d'État d'Haïti)